

Serge Colling

Commissaire aux comptes

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Syndicat des Entreprises Artistiques et Culturelles
SYNDEAC
8, rue Blanche
75009 PARIS

Inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

18, rue Lucien Malingre – 77290 COMPANS
Mob : 06 08 90 61 66 Tel : 01 60 26 34 03 mail : serge.colling@orange.fr
SIRET : 791 115 165 00015 APE : 6920Z TVA intracommunautaire : FR 44 791115165

Serge Colling

Commissaire aux comptes

Syndicat des Entreprises Artistiques et Culturelles

SYNDEAC

8, rue Blanche

75009 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2015

Aux Adhérents du Syndicat des Entreprises Artistiques et Culturelles

SYNDEAC

8, rue Blanche

75009 - PARIS

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du SYNDEAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- la justification de mes appréciations ;*
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

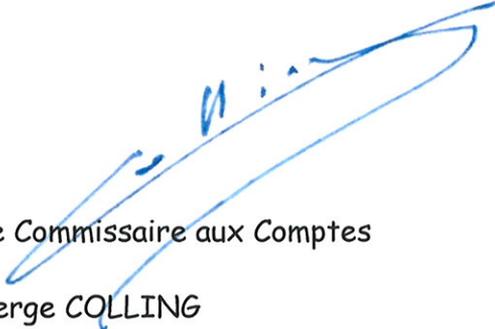
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Compans, le 26 juillet 2016



Le Commissaire aux Comptes

Serge COLLING

SYNDEAC

Exercice clos le 31/12/2015

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	65 746	64 101	1 644	5 969
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	362 815	348 541	14 274	4 204
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés	155 718		155 718	155 260
Autres immobilisations financières	32 003		32 003	31 897
ACTIF IMMOBILISE	616 282	412 642	203 640	197 330
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 155
Créances				
Usagers et comptes rattachés	57 706	14 544	43 162	50 484
Autres créances	154 174		154 174	133 692
Divers				
Valeurs mobilières de placement				116 988
Disponibilités	604 806		604 806	337 590
ACTIF CIRCULANT	816 687	14 544	802 143	639 909
Charges constatées d'avance	11 549		11 549	52 961
COMPTES DE REGULARISATION	11 549		11 549	52 961
TOTAL DE L'ACTIF	1 444 517	427 186	1 017 331	890 200

SYNDEAC

Exercice clos le 31/12/2015

Bilan

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Report à nouveau	683 948	725 635
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 248	-41 687
FONDS PROPRES	689 196	683 948
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges	23 256	19 006
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 256	19 006
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 814	74 768
Dettes fiscales et sociales	157 288	110 487
Autres dettes	5 777	1 991
DETTES	304 879	187 246
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	1 017 331	890 200

SYNDEAC

Exercice clos le 31/12/2015

Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%
Subventions d'exploitation	29 700	2,83	29 700	2,91
Reprises et Transferts de charge	2 672	0,25	30 840	3,02
Cotisations	1 018 995	97,17	990 773	97,09
Autres produits	315 329	30,07	304 087	29,80
Produits d'exploitation	1 366 695	130,32	1 355 399	132,82
Autres achats non stockés et charges externes	645 062	61,51	501 867	49,18
Impôts et taxes	33 883	3,23	51 714	5,07
Salaires et Traitements	481 595	45,92	589 295	57,75
Charges sociales	183 735	17,52	235 533	23,08
Amortissements et provisions	29 052	2,77	14 154	1,39
Autres charges	10 959	1,04	8 033	0,79
Charges d'exploitation	1 384 286	132,00	1 400 596	137,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	-17 591	-1,68	-45 197	-4,43
Produits financiers	1 451	0,14	5 516	0,54
Résultat financier	1 451	0,14	5 516	0,54
RESULTAT COURANT	-16 140	-1,54	-39 681	-3,89
Produits exceptionnels	24 324	2,32	854	0,08
Charges exceptionnelles	2 654	0,25	2 268	0,22
Résultat exceptionnel	21 670	2,07	-1 414	-0,14
Impôts sur les bénéfices	282	0,03	593	0,06
EXCEDENT OU DEFICIT	5 248	0,50	-41 687	-4,09

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SYNDEAC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 1 017 331 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 5 248 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

LITIGE

« Le Syndicat Français des Artistes interprètes (SFA- CGT) et de la Fédération Nationales des Syndicats du Spectacle du Cinéma et de l'audiovisuel ont assigné les syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) et un certain nombre de CDN.

La demande porte sur un accord relatif au volume d'emploi et de la durée des contrats des artistes interprètes dans les centres dramatiques nationaux signé le 26 mai 2003 qui a notamment pour finalité d'assurer un minimum d'emploi aux artistes interprètes dans les centres dramatiques nationaux.

Compte tenu du fonctionnement actuel des CDN, au travers de leurs environnements, de leurs libertés artistiques et de leurs propres engagements, cet accord doit faire l'objet d'aménagement.

Les dommages et intérêts sont estimés au titre de la violation des engagements contractés et en réparation du préjudice subi par la profession et non par les salariés des CDN. En l'état actuel de la procédure, nous considérons qu'il n'y a pas lieu de constituer de provision pour risques notamment au regard de la jurisprudence sur un cas similaire (précédente instance engagée aux mêmes fins en 1999) et de l'avis de nos conseils.

En notre qualité de syndicat, nous avons demandé à un conseil d'établir un forfait. Ce forfait est de 38 400 €TTC, au quel nous ajoutons un cout d'analyse supplémentaire estimé à 21 600 €TTC. Une provision d'un montant de 60 000 €pour ces honoraires d'avocat a donc été comptabilisée.»

Notes sur le bilan

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 469	2 160	1 883	65 746
Immobilisations incorporelles	65 469	2 160	1 883	65 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	254 593			254 593
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 564	15 844	13 186	108 222
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	360 157	15 844	13 186	362 815
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	155 260	458		155 718
- Prêts et autres immobilisations financières	31 897	106		32 003
Immobilisations financières	187 157	564		187 721
ACTIF IMMOBILISE	612 783	18 568	15 069	616 282

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 500	6 485	1 883	64 101
Immobilisations incorporelles	59 500	6 485	1 883	64 101
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	254 593			254 593
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101 360	3 774	11 186	93 947
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	355 953	3 774	11 186	348 541
ACTIF IMMOBILISE	415 453	10 258	13 069	412 642

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 433 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 003		32 003
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 706	57 706	
Autres	154 174	154 174	
Charges constatées d'avance	11 549	11 549	
Total	255 433	223 429	32 003
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORG.SOC.PROD.A RECEVOIR	438
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	149 642
Total	150 079

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	19 006	4 250			23 256
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges					
Total	19 006	4 250			23 256
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		4 250			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 304 879 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 814	141 814		
Dettes fiscales et sociales	157 288	157 288		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 777	5 777		
Produits constatés d'avance				
Total	304 879	304 879		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers le groupe et les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	87 490
CONGES A PAYER	27 266
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	46 367
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	13 633
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 279
Total	176 035

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	11 549		
Total	11 549		

Analyse bilan

POSTES	2015	2014
A/ IMMOBILISATIONS NETTES	203 640	197 330
Capital souscrit ou fonds associatif		
+ Réserves		
+ Report à nouveau	683 948	725 635
+ Résultat de l'exercice	5 248	-41 687
+ Subvention d'investissement nette		
B/ TOTAL DU CAPITAL PROPRE	689 196	683 948
Provisions pour risques et charges	23 256	19 006
+ Provision pour dépréciation actif circulant		
+ Emprunts bancaires à plus d'un an (1)		
+ Autres emprunts à plus d'un an (2)		
+ Avances conditionnées à plus d'un an		
- Charges à répartir sur plusieurs exercices		
C/ TOTAL DES AUTRES CAPITAUX	23 256	19 006
D/ FINANCEMENT STABLE = (B + C)	712 452	702 954
E/ FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL = (D - A)	508 813	505 624
Stocks		
+ Subventions à recevoir		
+ T.V.A		
+ Autres créances	197 337	185 331
+ Charges constatées d'avance	11 549	52 961
F/ TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	208 885	238 292
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT HORS SUBVENTIONS	208 885	238 292
Acomptes et avances dont les abonnements		
+ Dettes fournisseurs	141 814	74 768
+ Dettes financières		
+ Dettes sociales et fiscales	157 288	110 487
+ Emprunts à moins d'un an (3)		
+ T.V.A à régler		
+ Autres dettes	5 777	1 991
+ Produits constatés d'avance		
G/ TOTAL DU PASSIF CIRCULANT	304 879	187 246
H/ BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (F - G)	-95 994	51 046
Valeurs mobilières de placement		116 988
+ Disponibilités	604 806	337 590
- Concours bancaires (4)		
I/ TRESORERIE	604 806	454 578
TOTAL ACTIF	1 017 331	890 200
TOTAL PASSIF	1 017 331	890 200